

AR SKREO

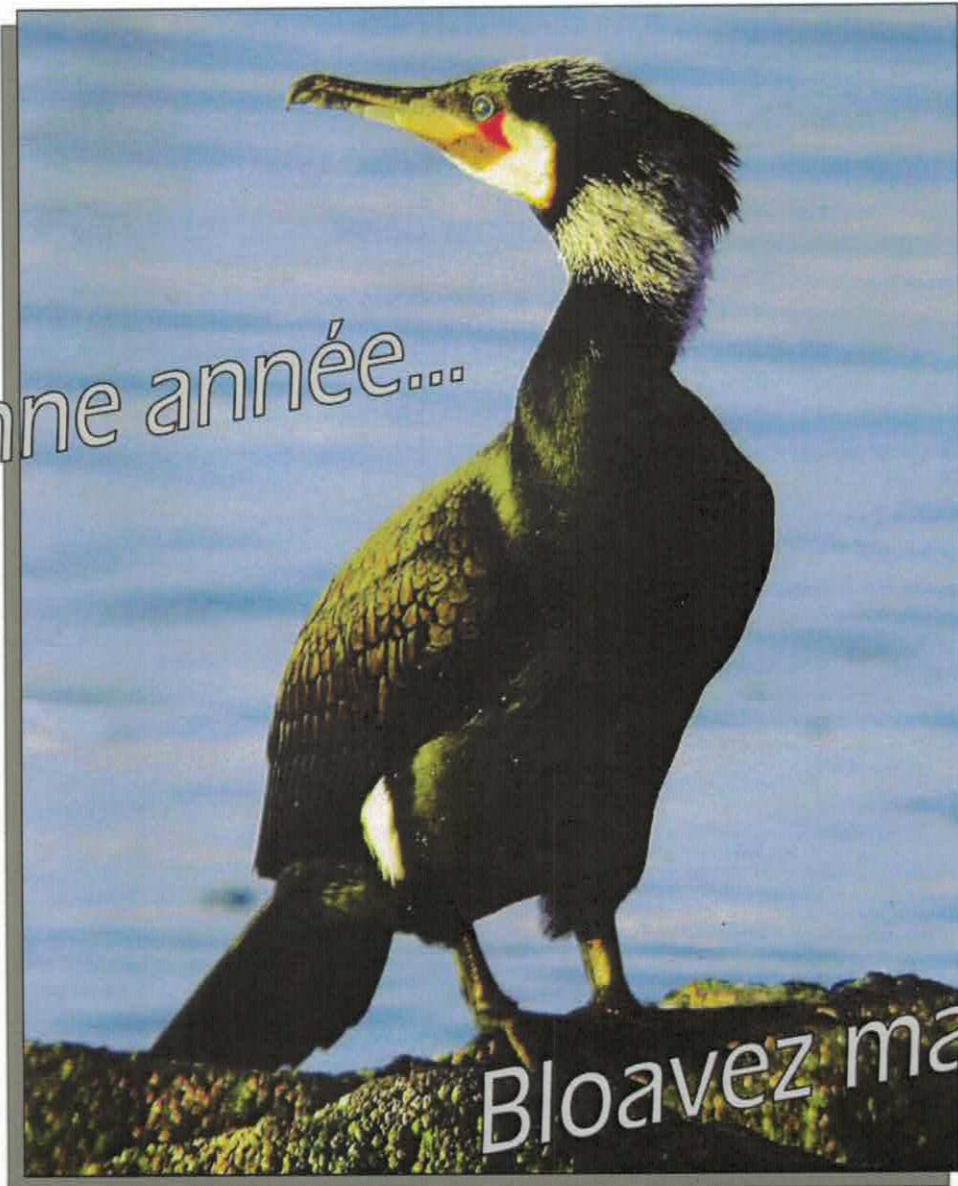
31^e
ANNÉE

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE
http://www.molene.fr/amicale_molenaise.htm

N°
92

FEVRIER 2009

Bonne année...



Bloavez mad !

SKREO N0 92

FEVRIER 2009

SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Hommages
- Informations communales
- Le pêle-mêle du Skréo
- Le Téléthon à Molène
- Le sémaphore
- Animations 2009
- Le môle
- Les perles du Bac 2004
- Le cargo

STATUTS DE L'AMICALE .

(J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 .)

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène
Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60
E.Mail : arskreo@la poste.net

Tirage de notre journal associatif à 370 exemplaires distribués à nos adhérents

NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.
(et attention à l'orthographe !)

LE MOT DU PRESIDENT

Bonne année à tous les amicalistes

L'année 2008 vient de se terminer avec son lot de joies et de peines. Les vœux que l'on prodigue en début d'année ont quelque chose de suranné, en ce sens que l'on répète la même chose à chaque fois. Malheureusement, et peut-être heureusement d'ailleurs, personne ne peut intervenir sur le cours de la vie et de la sienne en particulier.

Après ces quelques lignes un peu philosophiques (?), je vous souhaite quand même une bonne année 2009, tant sur le plan santé, que familial et professionnel. En ce qui me concerne, je souhaite que l'Amicale Molénaise continue, grâce à vous tous, son petit bonhomme de chemin. Le nombre d'adhérents est à ce jour de 360 familles, ce qui est loin d'être négligeable et peut permettre à l'Amicale d'influer sur des décisions qui pourraient très bien ne pas être conformes à nos statuts et à nos souhaits d'iliens. Je note quand même *qu'il reste une vingtaine d'adhérents non à jour de leur cotisation d'amicaliste.*

La réunion de bureau qui a eu lieu le 9 janvier a permis de définir les contours de ce qui sera notre saison d'été 2009. Vous trouverez plus loin les dates principales qui ont déjà été retenues, sachant que le programme définitif sera publié dans le Skréo du mois de juin. D'ores et déjà, je demande à tous les amicalistes libres au moment des festivités, de se rendre disponibles pour le coup de main. Plus on est nombreux, plus c'est facile, plus c'est convivial, et surtout cela va beaucoup plus vite pour la préparation et le nettoyage final.

La fin de l'année 2008 a été marquée par l'organisation du premier Téléthon à Molène, sous l'égide de l'Amicale. Je tiens à féliciter Yvette Masson et son équipe qui ont organisé et réussi cette manifestation qui a permis de récolter 1300 euro. Il est dommage que la presse locale ne se soit pas fait davantage l'écho de cet événement, le premier sur une île qui comptait moins de 170 habitants à cette date.

Je ne peux oublier les familles qui ont été frappées par un deuil depuis le dernier Skréo, et elles ont été particulièrement nombreuses sur l'île. Je leur adresse en mon nom et au nom de l'Amicale mes sincères condoléances.

Maintenant, la vie continue. Une nouvelle année a commencé dans le froid, laissant présager une belle période d'été digne de ce nom.

Raymond Guillou

ETAT CIVIL

du 15 octobre 2008 au 15 février 2009

Naissances au foyer de :

Katell Rocher et Bertrand Elgoyhen (fille de Isabelle et Ernest Rocher)	Pierric
Léa et Patrice Bidan (fils de Marie Françoise et Jean Bidan)	Nell
Emmanuelle et Yohann Colin (fils de Sylvie et Michel Colin)	Gabriel
Laetitia et André Corbel (fille de Marie Louise et Louis Squiban et fils de Andrée et François Corbel)	Rose
Catherine et Arnaud Déniel (fille de Yvonne et Jean-Yves Perchoc)	Jeanne
Catherine et Erwan Tual (fils de Annick et Joël Tual)	Jade
Angélique et Didier Cariou (fille de Marie Andrée et Robert Petton)	Noëline

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos !

Mariage

Marjorie Potnisky et Jean Sébastien Cloitre
(fils de Jacqueline et Gilles Cloitre)

Décès

Monsieur Sommier René (beau-père de Jean Pierre et Joël Tual)	85 ans	Saint Malo
Monsieur Robert Masson (Kastell an Daol)	77 ans	Molène
Monsieur Jean Masson (Etienne)	80 ans	Molène
Madame Bernadette Grenot	74 ans	Macon
Monsieur Goulven Perhirin	77 ans	Molène
Monsieur Auguste Delarue (ancien maire)	84 ans	Molène
Madame Christiane Laot Masson (sœur de Josiane Masson)	82 ans	Brest
Monsieur Bien-Aimé Bidan	90 ans	Molène
Madame Marcelle Goachet (née Monot)	93 ans	Molène
Monsieur Jean Masson (Olivier)	78 ans	Molène
Madame Raymonde Thépaut (née Kermarrec)	76 ans	Brest
Madame Justine Querné (née Tual)	77 ans	Molène

Toutes nos condoléances

Robert est né le 16 juillet 1931 à l'île Molène dans une famille de marin-pêcheur où il reçut une éducation chrétienne.

Il fit sa scolarité à l'école Ste Philomène et à l'école St Michel. Elève brillant, il n'a malheureusement pas pu suivre ses études comme il aurait aimé, l'école était une de ses passions.

Il débute sa carrière professionnelle comme mousse à la pêche en 1945 jusqu'à l'âge de 20 ans et fit son service militaire à Agadir au Maroc.

En 1952 à son retour, il fit comme beaucoup de jeunes gens à l'époque (en raison de la crise de la pêche) une carrière de marin de commerce et embarqua à Dunkerque (après avoir travaillé 6 mois en usine dans ce même port) à la Compagnie des Messageries Maritimes, sur le « Monckay ». Sa carrière de longs courriers durera 10 ans.

Il épousera alors Cécile Corolleur en Aout 1962 qui lui donnera trois enfants et décida de travailler sur son île, d'abord embarqué sur « l'Andrée Yvette » qui faisait le ravitaillement des îles de Sein, Ouessant et Molène puis fit construire son propre bateau de pêche. Durant cette même période, il construisit lui-même avec l'aide de sa famille et de ses amis du bâtiment son bar-restaurant avant d'acquérir une ancienne maison pour en faire un hôtel deux étoiles en 1988.

Ayant pris sa retraite de marin en 1981, il a pu consacrer plus de temps à sa famille. Toutefois son activité maritime a pu continuer car il se consacrait à faire visiter son île et l'archipel à ses hôtes. Sa façon de raconter ses souvenirs d'enfance et la vie sur l'île à cette époque retenait toute l'attention des ses auditeurs ; il le faisait avec tant de précisions et de talent qu'on ne se lassait pas de l'écouter et de l'interroger toujours et encore.

Son immense mémoire lui permettait de remonter très loin dans le temps et de pouvoir narrer les réalités de la vie insulaire que lui avaient contées ses parents et grands parents. La vraie vie de l'île racontée par Robert avait une toute autre saveur...

Robert faisait partie de ces gens simples et respectueux des autres, ne cherchant jamais à contredire celles et ceux qui n'avaient pas les mêmes avis que lui... Il souriait tout simplement quand il considérait qu'on se trompait de chemin. « Il faut laisser à chacun sa vérité » disait-il

Et puis la maladie l'a rattrapé. Déjà opéré de la gorge en 1964 qui lui avait partiellement ôté la voix. Il en avait souffert car c'était un chanteur émérite mais il avait gardé le goût de la répartie et faisait confiance à la vie. Ses problèmes de santé se sont accumulés plus graves les uns que les autres. « Il y a encore pire que moi » disait-il sans jamais s'apitoyer sur son sort. Il pensait que son destin était ainsi tracé, preuve d'humilité et de courage de sa part. Discret, il avait une grande Foi et quand sa santé le lui permettait, il ne manquait pas d'assister aux offices, pas pour faire comme tout le monde car il croyait en une autre vie plus spirituelle que matérielle.

«la vie des hommes ne dure qu'un certain temps, celle de Dieu est éternelle » se plaisait-il à dire

Stéphane Masson

Bien-Aimé,

Rien que le prénom déjà interpelle. Que dire alors du personnage qui, à sa manière, et au sens étymologique du terme en était bien un. Nul ne le contestera. Taquin, malin, quelque peu malicieux et espiègle, Bien-Aimé ne laissait personne indifférent. Il adorait le contact et savait, toujours, trouver la "formule qui allait bien". "Alors Messieurs – Dames, vous avez envoyé le soleil de Dakar avec vous"... ou bien encore, toujours aux visiteurs de passage, regardez "Messieurs – Dames, aujourd'hui, la mer c'est comme le lac de Genève"...et" en face c'est la France"...

Que des histoires vécues, dont, lui seul, détenait les secrets. Tous ces "faits d'armes" qu'il racontait si bien et dont on aurait pu en tirer un livre tant ils étaient nombreux et intéressants à écouter. Un exemple parmi tant d'autres, en réplique à son mareyeur du Conquet, qui, lorsqu'il était en activité qualifiait son poisson de "poisson en or", il inscrivit, un jour, sur un bout de papier, ce mot qu'il a lui-même glissé dans l'une de ses caisses et sur lequel était écrit : "Beau poisson, belle présentation, demande bon prix". Du Bien-Aimé tout craché... Ou bien encore, lorsqu'un journaliste de la télévision lui demande ce qu'a représenté, pour lui, son bateau "l'Oiseau des Îles", de répondre, instinctivement : "C'était mon Bon Dieu"... En trois mots tout était dit, c'était succinct, net, précis et sans bavure. Le cri du cœur en quelque sorte. Du Bien-Aimé, pur jus...

Je ne peux, encore, évoquer son souvenir, et passer sous silence, ces nombreuses saisons qu'il a passées dans le sud de la France, sur les yachts, dont il était, à la fois, le navigateur, le barreur, le bosco, le cuisinier, le maître d'hôtel. Son patron, Monsieur JULIAIS, quand il en parlait, c'était quelque chose. A chaque fois, je ressentais, très fortement, cette amitié, ce respect mutuel qui unissait les deux hommes : le riche industriel et le pêcheur de Molène. La barrière du rang social, patron – employé, n'existait pas. La confiance réciproque, elle, par contre, était bien là. Ces deux hommes là s'adoraient tant et si bien que Monsieur JULIAIS, bien qu'ayant des héritiers directs, avait inscrit Bien-Aimé sur son testament ... Fallait le faire ... Je vous l'ai dit, il ne laissait personne indifférent...quelle belle histoire d'hommes...

Il y a peut être, sept ou huit ans de cela, je l'invitais chez moi, avec Mikel CHAUSSEPIED, artiste- peintre de son état, pour prendre l'apéro et passer un moment ensemble. Ce fut un moment délicieux. Tout en discutant, Mikel l'a "croqué", comme l'on dit, c'est-à-dire qu'il lui a fait le portrait. Et voici ce que l'artiste y a rajouté :

"Merci, Patrick, pour cette belle fin de matinée ensoleillée chez toi. Les histoires de Bien-Aimé BIDAN ancien du cuirassé "STRASBOURG, bombardé à Mers-el-Kébir, skipper de yachts de luxe en Méditerranée et fin pêcheur Molénais, au look, suis-je tenté d'ajouter, si particulier et si reconnaissable du vieux pêcheur breton".

Au revoir, camarade

Patrick CREAC'H

INFORMATIONS COMMUNALES

DEVELOPPEMENT DES ILES

L'Etat a signé le 24 janvier un contrat de développement avec les îles bretonnes du Ponant. Les îles du Ponant sont au nombre de 12 : Batz, Bréhat, Molène, Ouessant, Sein, l'archipel des Glénans, Groix, Belle-Ile, Hoédic, Arz et l'île aux Moines.

Ce contrat prévoit un engagement financier de l'Etat de 7,3 M€ jusqu'en 2013. Sachant qu'une enveloppe de 2,5 M€ est déjà attribuée à Belle-Ile pour son hôpital, il reste 5 M€ à répartir entre les 11 autres îles.

Le contrat a pour but d'aider les îles à surmonter les surcoûts dus à l'insularité (transports, construction ...), à créer ou assurer des emplois, bref à en assurer la survie.

ENQUETE PUBLIQUE

Les résultats de l'enquête publique concernant les forages et l'impluvium sont disponibles en mairie.

A vrai dire, beaucoup de papiers pour peu de choses. La protection immédiate des forages est maintenue, c'est-à-dire une clôture grillagée de 7m sur 7m. La protection rapprochée existe toujours, mais on ne parle plus des 200mètres.

Le texte de référence n'est pas du tout adapté à Molène. On y lit par exemple : « *les créations de nouvelles voies de communication routières ou ferroviaires seront soumises à autorisation !!!* »

Bref, pas de bouleversement à attendre...

POSTE DE SECOURS

Cinq sapeurs pompiers volontaires ont reçu leur diplôme de PSE1 le dimanche 11 janvier (formation de premiers secours en équipe niveau 1).

L'effectif de Molène est de neuf sapeurs pompiers, sept étant déjà formés.

L'Amicale ne peut que féliciter ces volontaires qui acceptent de donner de leur temps (de travail ou de repos) pour le bien-être de la communauté. Bravo !!!

COMMISSION PLURIDISCIPLINAIRE

Monsieur le Maire de Molène a souhaité la création d'une commission pluridisciplinaire et a organisé une réunion publique le vendredi 20 février à la salle communale pour évoquer le projet.

Il s'agira d'une commission composée de 11 membres qui seront chargés de débattre de tous sujets ayant rapport avec Molène ou les îliens, et d'en référer ensuite à la municipalité.

Deux problèmes ont déjà été débattus lors de cette réunion : le stationnement au Conquet et les tarifs insulaires.



Ref. Délibération du 27 décembre 2008.

	Année 2008	Année 2009
EAU		
Prix du M3	4,12 + 0,056 = 4,176	4,24 + 0,088 = 4,328
A partir de 101m3	3,17 + 0,056 = 3,226	3,26 + 0,088 = 3,348
Redevance « sans citerne »	41,50	42,70
Abonnement réseau communal	41,50	42,70

LOCATION DES SALLES

	Ext.	Int.		
A la journée	167,00	086,00	172,00	088,50
A la journée + nuit	240,00	120,00	247,00	123,50
Professionnels	167,00	167,00	172,00	088,50
Caution	150,00	150,00	150,00	150,00

AUTRES TARIFS COMMUNAUX

Jetons de douche	001,76	001,80
Mouillages	008,00	009,00
Camping		
par tente et par jour	003,00	003,50
par personne et par jour	001,00	001,50
par jour (forfait)-groupes	036,00	036,50

-20% pour un séjour égal ou supérieur à un mois

Mouillages (redevance annuelle)

De 0 à 4m50 / chaînes	24,92€ ht	25,66€ ht
De 0 à 4m50 / autres	21,37€ ht	22,00€ ht
De 4m51 à 8m / chaînes	39,20€ ht	40,36€ ht
De 4m51 à 8m / autres	35,63€ ht	36,68€ ht
Plus de 8m / chaînes	78,23€ ht	80,54€ ht
Plus de 8m / autres	69,52€ ht	71,57€ ht
PROF de 4m51 à 8m / chaînes	34,75€ ht	35,77€ ht
PROF de 4m51 à 8m / autres	31,29€ ht	32,21€ ht
PROF plus de 8m / chaînes	78,23€ ht	80,54€ ht
PROF plus de 8m / autres	69,52€ ht	71,57€ ht

Exonération de la TVA pour les PROFESSIONNELS.

50% de réduction sur le 2^{ème} mouillage pour les co-contractants situés dans la zone de Pen An Ero (ref. règlement du port du 17 mai 2008)

ESPACE MOLENE MULTIMEDIA

Abonnement annuel	011,00€
Occasionnels	002,00€ les 30 min.
Impressions	000,50€ couleur 000,15€ noir & bi

REGIE PHOTOCOPIES

000,20€

LE PELE MELE DU SKREO

LA VIE DE L'AMICALE

Nous avons fait une petite étude sur nos adhérents en juin 2006, (Skréo n° 84). Le nombre, en légère augmentation, reste à peu près stable et est aujourd'hui de 360, chiffre qui peut évoluer continuellement. Nous avons voulu rentrer dans le détail et voir d'une manière précise où habitent les amicalistes et comment ils reçoivent leur Skréo.

En voici le résultat :

<i>Distribués par les bénévoles</i>	Molène, Brest et autres	140
-------------------------------------	----------------------------	-----

<i>Distribués par la Poste</i>	120	{	Finistère	111
			Côtes d'Armor	4
			Morbihan	5
	29	{	Ile et Vilaine	13
			Loire Atlantique	16
61	}	Autres départements	61	
		Etranger	10	

Cette étude a été faite pour essayer de simplifier l'expédition des Skréo. En effet, après de nombreuses recherches, nous avons appris que la Poste pouvait se charger de l'oblitération de nos périodiques, à un tarif plus avantageux que notre timbrage habituel, à condition qu'ils soient sous enveloppe, et que leur nombre soit supérieur à 100 pour la région concernée. En l'occurrence, notre région ne comprend que le Finistère, les Côtes d'Armor et le Morbihan, mais pas l'Ile et Vilaine ni le Morbihan. Réflexion !!! A quand l'unification de la Bretagne ?

Nous allons donc expérimenter pour la première fois l'expédition de 120 Skréo sous enveloppe...

LES TRANSPORTS

La Compagnie Penn ar Bed vient de changer de directeur. Succédant à Jean Cam, que nous saluons, Jean-Jacques Léon vient de prendre la direction de notre compagnie de transport maritime.

Le Conseil Général du Finistère a passé un nouveau contrat de sept ans avec la société Kéolis, déjà titulaire du contrat précédent. Il s'agit d'une délégation de service public (DSP), en ce sens que la gestion se fait sous la marque Penn ar Bed qui appartient au Conseil Général, avec toutefois une contribution de 3,25 M€ par an au titre de la continuité territoriale, à charge à la compagnie d'assurer un chiffre d'affaires

qui ne soit pas déficitaire. En effet toute baisse du chiffre lui serait imputable, avec les conséquences qui s'ensuivent.

Quelques changements au niveau des tarifs. Les résidents permanents voient leur prix de trajet diminuer de moitié, les secondaires conservant leur tarif actuel de 12,80 euro. Le tarif visiteur est fixé à 29,35 euro. Par contre, pour favoriser l'étalement de la *fréquentation hors saison*, ce même tarif visiteur tombe à 20 euro le week end et à 18 euro en semaine. Cette grille sera applicable au 1^{er} mars.

L'Amicale suit de près ce dossier.

Signalons aussi que la Penn ar Bed consent à appliquer le tarif de 12,80 euro à toutes les personnes, insulaires ou non, se rendant sur les îles pour un enterrement. Il suffit de le signaler lors de la réservation du billet.

LE PROBLEME DU PARKING AU CONQUET

Tous les gens qui sont venus à Molène ont été, à un moment ou à un autre, confrontés au problème de parking de leur voiture. Nous avons écrit à la mairie du Conquet pour exposer nos doléances et essayer d'apporter quelques solutions au problème. Nous avons, entre autres, évoqué la possibilité de places réservées aux insulaires, soit à la gare maritime, soit sur le domaine des pêcheurs (en juillet et août) sur présentation d'un badge par exemple. Nous avons demandé la possibilité d'avoir des zones bleues de 12 heures, ce qui aurait permis aux gens de passer tranquillement la journée sur les îles.

Nous avons aussi dénoncé les tarifs appliqués par le parking des îles qui n'incitent pas les usagers à s'y rendre, en citant entre autres le problème des îliens qui travaillent sur le continent et qui rentrent tous les week end sur leur île. D'autre part, nous avons aussi mis l'accent sur le fait que Le Conquet est un entonnoir pour les gens qui se rendent sur les îles et que la politique appliquée au niveau des parkings desservait l'image de marque que tout voyageur est en droit d'attendre d'une ville touristique digne de ce nom.

La réponse de la mairie du Conquet ne nous a pas du tout surpris. Les zones bleues vont encore être étendues afin de faciliter l'accès aux commerces du centre ville. Il est hors de question d'instaurer des zones bleues « 12 heures ». Enfin, la mairie considère « avoir consenti un effort important en créant un tarif dédié aux insulaires de 40 euro le mois ou 60 euro pour deux mois ».

Les tarifs à la journée nous ont été communiqués :

- de 0 à 24 heures : 9 euro
- de 24 à 48 heures : 7 euro
- du 3^{ème} au 7^{ème} jour inclus : 6 euro par jour
- du 8^{ème} au 14^{ème} jour inclus : 5 euro par jour

puis tarifs dégressifs par semaine suivante.

Le Skréo n'a pas vocation à faire de la publicité. Toutefois, nous nous sommes renseignés sur les tarifs pratiqués par Le Parking du Bout du Monde qui se trouve à la sortie du Conquet, direction Saint Renan . Les insulaires profitent d'un tarif que nous vous communiquons dès à présent :

- 5 euro la journée
- 20 euro la semaine
- 40 euro le mois

navette aller et retour comprise

L'Amicale a négocié pour tous ses adhérents, *insulaires ou non*, le même tarif, suivant des modalités à définir. Nous en reparlerons dans le prochain Skréo.

Les réservations sont à faire par téléphone au 06 11 29 61 95
ou 02 98 38 07 12

DISTINCTION

Une fois n'est pas coutume, le Skréo va vous entretenir d'une distinction au niveau artistique et professionnel.

Il s'agit de Guillaume Dubosq, fils de Evelyne et Pierre Dubosq, amicalistes et résidents secondaires à Molène. Guillaume, 27 ans, a repris l'activité de son père, à savoir le travail du bois d'olivier.

Guillaume a obtenu le premier prix au concours des métiers d'arts à la chambre des métiers de Nice. Son œuvre : un violon en bois d'olivier, pièce qui n'existe nulle part ailleurs. Il faut dire aussi que Guillaume est mélomane (il tient certainement cela de sa mère !), et que son violon inspiré du stradivarius a un timbre proche de l'alto.

Pour la petite histoire, Guillaume fabrique, à partir de bois d'olivier acheté en Espagne ou en Italie, séché pendant 5 ans, des saladiers, des coupes à fruits, des plateaux, et même des meubles bien précis. Chaque objet mis en vente est unique de par sa forme et le veinage du bois. Si vous passez par Turrettes sur Loup (06), tout près de Saint Paul de Vence plus connu, ne manquez pas la visite du magasin.

Un régal !!!

TOMBOLA DU CMB (Crédit mutuel de Bretagne)

Cette année encore, l'Amicale va vous solliciter pour vendre et/ou acheter des billets de tombola . Plus de 3500 lots sont mis en jeu , dont 8 voitures et 10 voyages sur l'ensemble des caisses du Crédit Mutuel, chaque agence étant certaine de bénéficier de lots.

Les lots sont offerts par la banque, et une partie de la recette des billets est reversée à l'association concernée. En 2007, il y avait eu cinq amicalistes à avoir gagné un lot (dont un VTT !). Alors, mettez la chance de votre côté, achetez des billets !

MUSIQUE

Le groupe musical « Les Voix du Four » dirigé par Yvon Le Berre, qui avait animé, entre autre, le second repas du trentenaire de l'Amicale a enregistré un CD intitulé « Toi la Mer ». Composé de chants de marins et de nombreuses créations inédites de Yvon Le Berre (paroles et musique), ce CD ravira tous les amateurs de musique consacrée à la mer, aux marins et aux îles.

12

Dans un genre très différent, notre amie amicaliste, Evelyne Dubosq vient d'enregistrer un CD consacré à la musique séfarade, intitulé « Poussières d'exil ». Cette musique judéo-espagnole évoque le destin du peuple séfarade expulsé d'Espagne et du Portugal à la fin des années 1400. Ce CD de 44 minutes vous fera découvrir la voix merveilleuse et envoûtante d'Evelyne.

Les personnes présentes à la réunion de bureau en ont eu un tout petit aperçu. C'est le genre de musique et de chants qu'on n'a pas l'habitude d'entendre. Une merveille pour les oreilles !

Vous pouvez commander ces deux CD auprès de l'Amicale au prix respectivement de 12 et 15 euro.

L'ORMEAU

Beaucoup de molénais ont pratiqué ou pratiquent toujours la pêche à l'ormeau, lors des grandes marées d'hiver en particulier. Equipés de bottes, de leur panier et de leur dalforz, ils partent avant la basse mer vers Quéménès, lieu de pêche privilégié pour revenir trois heures plus tard avec leur panier garni de vingt ormeaux, (pas un de plus !) et de 9 centimètres de longueur minimum.

Depuis quelques années, deux pêcheurs molénais ont eu l'autorisation du Comité des Pêches de collecter en plongée, après formation évidemment, jusqu'à une tonne d'ormeaux chacun. Un troisième pêcheur est en formation actuellement.

Le Parc Marin, nouvellement créé, a marqué son arrivée dans l'île en accordant son label aux ormeaux étiquetés « Ormeaux de Molène », façon de mettre en valeur un produit « made in Parc Marin ».

Cette labellisation n'empêche absolument pas la continuation de la pêche traditionnelle à pied des ormeaux, à la seule condition de respecter les normes de quantité et de taille.

VISITE DE Mgr l'EVEQUE

Molène a eu l'honneur d'accueillir Mgr Jean Marie Le Vert, évêque de Quimper en ce samedi 21 février.

Lors d'une rencontre avec les conseillers paroissiaux, les équipes d'animation liturgique et pastorale, les représentants d'associations, notre évêque, 49 ans seulement, a évoqué, entre autres, son parcours civil, puis militaire avant son entrée au séminaire et a répondu d'une manière simple et précise à toutes les questions de tous ordres qui lui ont été posées.

Mgr Le Vert a ensuite célébré la messe en l'église de Molène, le lendemain, dimanche, étant consacré à son passage à Ouessant.

LE TELETHON . UNE MANIFESTATION REUSSIE

Le 8 décembre, le club des « Ateliers Créatifs », a organisé pour la première fois un après-midi Téléthon. Ce fut une réussite grâce aux membres qui, depuis septembre, ont travaillé à la confection de très beaux ouvrages :

- patchwork (coussins, pochons, trouses, maniques etc...)
- tricot (chaussons (maout), chaussettes, écharpes, couvertures)
- pâte fimo (colliers de toutes formes et de toutes couleurs)
- confitures (mûres, gelées de pommes)
- mosaïques (miroirs, dessous de plat, assiettes décorées)
- tableaux (de sable, de tissu, peintures)

Tout ce travail a eu un grand succès, et malheureusement certaines œuvres étaient déjà parties.

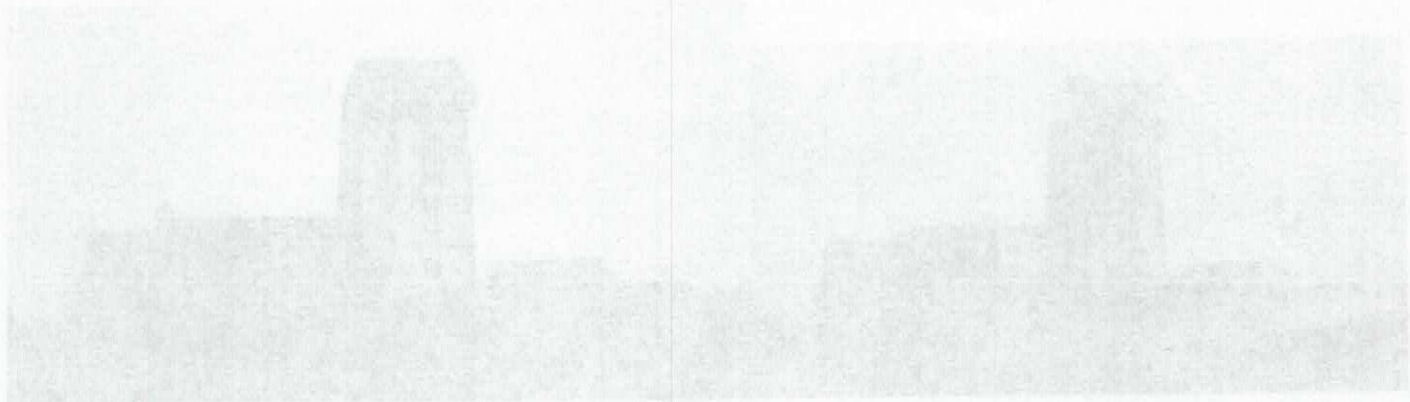
L'après midi a commencé par une animation faite par les enfants de l'école qui nous ont interprété diverses chansons, avant de se lancer sur un lâcher de ballons. Et ensuite..... le café agrémenté de gâteaux « fait maison » réalisés par les personnes du club.

Je remercie toutes les familles qui se sont déplacées, ce qui a permis la réussite de cette fête avec une collecte de 1300 euro pour le Téléthon. A ce sujet, je me dois de signaler que nous avons les félicitations de la coordination du nord finistère. Le représentant de cette manifestation, monsieur Diffusco, viendra rendre visite au club au printemps prochain.

Le club a repris ses activités en travaillant sur de nouveaux projets. Tous les mardis après midi, on se retrouve, occasion de passer un bon moment ensemble en échangeant toutes nos nouvelles idées. Le club est ouvert à toutes les personnes qui veulent se joindre à nous.

Un grand merci à toutes et peut-être ferons-nous encore mieux pour le Téléthon de décembre 2009.

Yvette Masson



LE SEMAPHORE

Lors de la réunion de bureau de l'Amicale le 9 janvier un sujet bien spécial a été abordé. Il s'agit du devenir du sémaphore de Molène, composé de deux logements et de la tour elle-même.

Le conseil municipal avait délibéré là-dessus le 27 septembre 2008. Le vote avait donné les résultats suivants :

- 9 voix pour l'aménagement des deux logements, la tour étant attribuée au musée
- 1 voix pour l'aménagement d'un logement, l'autre logement et la tour étant attribués au musée
- 1 voix pour que l'ensemble soit aménagé en musée

Le conseil municipal du 27 décembre a évoqué une réunion précédente avec le Conseil Général, qui, rappelons-le, est propriétaire de l'ensemble des locaux. Pour des raisons de sécurité, le Conseil Général demande la destruction pure et simple de la vigie, c'est-à-dire la partie vitrée qui se trouve au sommet de la tour, avec étanchéisation de l'ensemble restant.

Cette solution est à notre avis un non-sens. En effet, cette tour fait partie du patrimoine molénais. Construite en début 1900, elle fut dotée plus tard de sa vigie actuelle. Puis le sémaphore fut désarmé en 1983 et confié à la SNSM. Il fut alors possible de grimper l'escalier en pierre et l'escalier métallique qui mènent à la vigie.

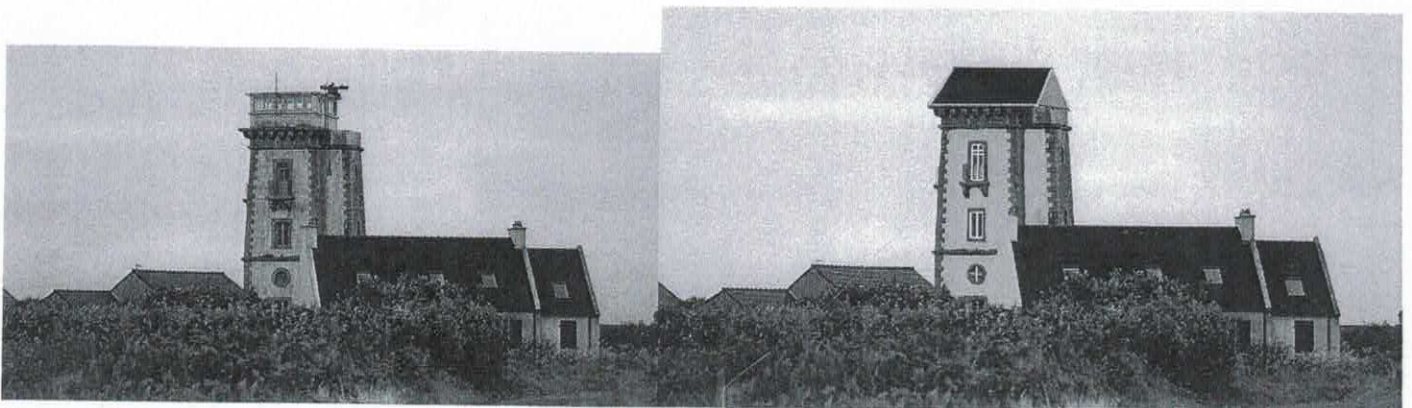
Dès lors, les visiteurs avaient la possibilité de monter tout là-haut et de profiter du panorama exceptionnel qui s'offrait à leurs yeux . Il est vrai que l'île vue de la tour est tout à fait différente de ce que l'on perçoit sur la terre ferme.

Nous concevons très bien qu' il existe un problème de sécurité qui ne permet plus les visites. Détruire la vigie et la remplacer par une plate-forme ou un toit n'a pour nous aucune logique patrimoniale . Quitte à engager des travaux, ne vaudrait-il pas mieux réfléchir à une autre vigie sécurisée, plus onéreuse, nous en convenons, mais qui resterait conforme aux vœux de tous .

De ce point de vue, nous sommes tout à fait d'accord avec les souhaits de l'association Spered ar Mor, à savoir le réaménagement du rez de chaussée, des 1^{er} et 2^{ème} étage de la tour, de la dépose de la vigie et de son remplacement par une nouvelle forme qui accueillerait les visiteurs en toute sécurité. Ces visites seraient évidemment payantes, ce qui permettrait, en partie, de réduire, le coût des travaux à envisager. L'idée d'un sémaphore désarmé et non accessible aux visiteurs nous semble aberrante. Le phare de l'île Vierge, beaucoup plus haut, est bien visitable !!!

Sinon, voilà ce que nous risquons de voir à terme sur le point culminant de notre île. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une vue de l'esprit, mais qui sait !!!

Avant et...après ?



ANIMATIONS 2009

Voici les animations qui ont été retenues par l'Amicale pour 2009.

Samedi 21 mars	Repas des Gras	Le Relais Celton
Dimanche 31 mai	Repas des anciens	Salle communale
Sam et dim 13 et 14 juin	Tir à l'arc	Salle du Théven
Dimanche 19 juillet	Repas des amicalistes	Salle communale
Mercredi 22 juillet	Journée environnement	Salle du Théven
Mercredi 5 août	-----	---
Samedi 22 août	Marche Triélen Molène	Salle du Théven

Les dates des tournois de pétanque et de galoche, des vide-greniers etc... seront définies au coup par coup, en fonction des demandes et du temps.

« La Jeunesse Molénaise », qui a pris en charge le bal du 14 juillet et le tournoi de foot, vous communiquera plus tard la date de ces manifestations.

En ce qui concerne le repas des gras, vous pouvez déjà vous inscrire :

Tél. 02 98 49 69 15 (30 euro le repas)
ou 02 98 03 48 69

LA MARCHÉ TRIELEN MOLENE

Comme indiqué plus haut, la marche traditionnelle Triélen-Molène aura lieu cette année le samedi 22 août, donc plus tôt que d'habitude. En effet nous pouvons profiter d'un coefficient de marée de 111, tout à fait convenable, à condition que la météo soit favorable évidemment.

Vu la demande, vous pouvez déjà vous inscrire auprès de l'Amicale. Comme lors de l'édition de 2007, nous limitons le nombre de participants à 100, pour des raisons de sécurité et de transport par bateau sur Triélen. Priorité sera donnée aux amicalistes, avec limitation des groupes à 5 (dont 1 amicaliste). S'il le faut, nous procéderons à un tirage au sort.

Comme toujours les secouristes, infirmiers, infirmières, docteurs sont les bienvenus.

La participation est fixée à 30 euro, comprenant la marche, le bâton de pèlerin, le muscadet en cours de traversée, *les gamelles*... le diplôme, et bien sûr le repas de réconfort.

L'inscription ne sera définitive qu'après retour du dossier signé, que nous vous aurons fait parvenir début juin, accompagné du chèque correspondant.

LE MÔLE

Imaginez Molène sans la grande digue, sans Notre Dame du Bon Retour, sans le bassin. Que reste-t-il ? Le môle, ce bon vieux môle, le plus ancien des ouvrages portuaires de Molène.

Il en a vu des choses... L'arrivée du Courrier : le vapeur restait en rade et la navette était assurée par la « Molénaise » et le « Docteur Tricard » qui acheminaient voyageurs et marchandises jusqu'au môle ou du moins à proximité. Selon la marée, les voyageurs étaient transbordés dans un canot qui faisait les derniers mètres à la godille pour atteindre les escaliers. A part la poste, la marchandise restait à bord en attendant que la mer monte.

A un moment donné, le môle était équipé d'une grue pour virer les denrées. Je ne l'ai pas connu en activité, mais on jouait avec les vestiges, en particulier une grande roue crantée, toute rouillée ; plusieurs d'entre nous ont eu les doigts coincés dans l'engrenage. La flèche avait disparu depuis longtemps. On parlait de plongeurs émérites qui s'élançaient du haut de la grue : Petit Jean en faisait partie...

En souvenir sans doute de ces temps héroïques, le môle était le lieu de rassemblement des nageurs et des plongeurs, tous les dimanches après la messe. Les garçons se déshabillaient sans complexe. C'était un spectacle ! Les jeunes filles venaient voir les « Apollon » qui frimaient pour attirer l'attention de la gent féminine.

A l'arrivée du bateau, la population venait voir débarquer les passagers par curiosité. Il y avait du monde du môle jusqu'à « Penty ar Vag », assis sur le muret, les jambes ballant dans le vide. Les familles venaient à la rencontre des voyageurs, les touristes allaient chez Didi, le restaurant tout proche.

Le môle et surtout l'escalier Nord, qui donne sur le bassin aujourd'hui, était le lieu de pêche des gamins que nous étions. A basse mer, nous avons fait des « trous blancs » pour attirer le poisson qui abondait grâce à la proximité des viviers.

Avec une ficelle, un hameçon, un « cal », la ligne était constituée ; on pêchait principalement des vieilles, des « killous », des « biskoul », sortes de petites lottes à qui on mettait un bouchon de liège sur les cornes. Remis à l'eau, ils restaient flotter jusqu'à ce qu'un goéland vorace vienne les gober. Cruauté enfantine !

Ces escaliers étaient encombrés, mais aussi curieux que cela puisse paraître, personne n'est jamais tombé à l'eau, d'autant plus que quand la mer montait, il fallait gravir une marche de temps en temps.

Il n'y avait pas de bassin. Le haut de la grève de « Feunteunigou » était la zone des fillettes qui y jouaient à « petite maison » avec des bobos, morceaux de faïence, qu'elles camouflaient le soir venu.

Les garçons mettaient des casiers dans les « lenns », casiers confectionnés avec des pots de conserve, des boîtes de lait Gloria, et pour les mieux équipés, un bidon de pétrole de 5 litres. Avec des pointes et des cailloux, on pratiquait

l'ouverture, « le broc » ; après avoir garni nos paniers de crabes écrasés, on surveillait les « gobies » et les « skantocs » qui venaient se faire prendre.

Le côté sud du môle était réservé aux pêcheurs qui emballaient homards et langoustes dans de grands paniers en osier. Aussitôt, c'était la pesée. Les mareyeurs, carnet à la main notaient les poids. Coincées dans les paniers, les langoustes s'agitaient et faisaient un bruit caractéristique qui couinait. Eugène et Kéké, avec leur vedettes, assuraient la livraison au Conquet.

Le vieux môle, c'était aussi le débarquement des marchandises lourdes livrées par les gabarres « Yvette » et André Yvette ». Sur le pont, il y avait le gaz, bois et charbon ; dans la cale, à l'abri, se trouvaient épicerie, vins, ciment etc... Beaucoup de curieux assistaient à ce spectacle plein d'effervescence, chacun voulant être servi le plus vite possible.

La cale à Caby, plus récente (1938), était réservée à l'embarquement des casiers et au carénage des bateaux. A l'époque, les grands bateaux accostaient des deux cotés de la cale. Il n'y avait pas les galets que l'on trouve aujourd'hui.

Il en a vu des activités, ce brave môle. Il est toujours en place et regarde la noria de tracteurs qui déchargent les poissons et embarquent les filets.

Que cela dure le plus longtemps possible, avec une pointe de nostalgie du temps passé.

René Masson

LES PERLES DU BAC 2004

Les textes et phrases qui suivent sont authentiques et présumés sans faute de frappe.

- les Egyptiens transformaient les morts en momies pour les garder vivants.
- les empereurs romains organisaient des tournois de radiateurs.

Chauds les combats !

- Clovis mourut à la fin de sa vie.

Quelle chance !

- César poursuivit les gaulois jusqu'à Alésia car Vercingétorix avait toujours la Gaule.

Vive Astérix !

- Charlemagne se fit châtrer en l'an 800.

- quand les paysans avaient payé leurs impôts, ça leur faisait un gros trou dans leur bourse.

- la mortalité infantile était très élevée, surtout chez les vieillards.

Quel bol !

- les enfants naissaient souvent en bas âge.

- l'armistice est une guerre qui se finit tous les ans le 11 novembre.

- les nuages les plus chargés de pluie sont les gros cunnilingus.

Obsédés !

- les américains vont souvent à la messe car les protestants sont très catholiques

Faut pas le dire aux irlandais !

- la chine est le pays le plus peuplé avec 1 milliard d'habitants au km carré.

- pour mieux conserver la glace, il faut la geler.

- le passage de l'état solide à l'état liquide est la niquéfaction.

Encore un obsédé !

- un kg de mercure pèse pratiquement une tonne.

Attention au thermomètre !

- autrefois les chinois n'avaient pas d'ordinateurs car ils comptaient avec leurs boules.

- les fables de La Fontaine sont si anciennes qu'on ne connaît pas leur auteur.

- le chien, en remuant la queue, exprime ses sentiments comme l'homme.

Est-ce vrai ?

- les lapins ont tendance à se reproduire à la vitesse du son.

A voir !

- pour avoir des œufs, la poule doit être fermentée par un coq.

- les calmars géants saisissent leurs proies entre leurs gigantesques testicules.

Heureusement qu'on n'en croise pas tous les jours !

- l'artichaut est constitué de feuilles et de poils touffus plantés dans son derrière.

Il va falloir le regarder autrement !

- le cerveau de la femme s'appelle la cervelle.

- grâce à la structure de son œil, un aigle est capable de lire un journal à une hauteur de 1400 mètres.

- les peintres les plus célèbres sont Mickey l'ange et le homard de Vinci.

Nouveau film: « Mickey et le homard »

- la climatisation est un chauffage froid avec du gaz, sauf que c'est le contraire.

- après un accident de voiture, on peut être handicapé du moteur

Pierre Lamy a été professeur au Collège des îles du Ponant, de 1977 à 1983. Très bien intégré sur l'île, il faisait partie de l'équipage SNSM de l'époque. A ce titre, il a eu l'occasion de participer à des sorties du Jean Charcot, prédécesseur du Jean Cam actuel. Il relate dans les pages suivantes un de ses nombreux souvenirs.

Le Skréo remercie Pierre Lamy et attend d'autres nouvelles... dans le même registre. D'avance merci !

UN CARGO SUR BANNEC

La sirène du sémaphore, tout proche, venait de m'arracher à mon sommeil.

- Ce n'est pas vrai? Encore?

Déjà, la nuit précédente, le bateau de sauvetage avait été appelé pour porter assistance à un navire en difficulté du côté des Pierres vertes. Finalement quand le Charcot était arrivé sur les lieux, le Cross avait levé l'alerte. Nous n'étions sortis que pour nous faire branler dans les brisants provoqués par une furie de Nordet soufflant contre le courant. Mais, quand faut y aller, faut y aller. J'avais à nouveau chaussé mes bottes et enfilé mon blouson de mer estampillé SNSM. Cette nuit, pas un nuage, pas un souffle de vent. Un vrai temps de curé! Cette fois mon estomac n'aurait pas trop à souffrir. Cette simple constatation me remonta le moral. J'inspirai profondément, puis à petite foulées, me pressai vers l'abri du canot de sauvetage où sans doute Louis, le président de la station et Jo, le mécanicien, qui habitait à proximité, devaient déjà s'activer. Juché sur le Charcot, Milo, le patron, était déjà à son poste.

- Qu'est-ce qui se passe?
- Un cargo s'est échoué sur une roche à proximité de Bannec.
- Qu'est-ce qu'il fichait par là?
- Il voulait sans doute emprunter le Fromveur et l'homme de barre a dû s'endormir.
- Quelle nationalité?
- Allemand, si j'ai bien compris.
- Ils avaient du forcer sur le schnaps!

Il y eut quelques rires entendus. J'empruntai l'échelle pour grimper à bord derrière Philippe, le sous-patron, qui arrivait à l'instant.

- En tout cas il fait vachement beau, ce n'est pas comme la nuit dernière.

Hubert, Krakik et Jules arrivèrent à leur tour.

- Il y a assez de monde, on y va!

Le moteur lancé, le bateau, juché sur sa remorque, descendit bruyamment la rampe de lancement dans une gerbe d'étincelles. J'aimais bien ces quelques secondes de transition. J'avais la vague impression d'être dans la quatrième dimension.

Le Charcot se retrouva tout de suite dans le courant. Même par grand beau temps comme cette nuit, c'était toujours un instant délicat. Une formalité pour Milo, qui était un des meilleurs marins de Molène. On fit d'abord machine arrière pour s'écarter du bord. Quelques coups de barre, puis en avant toutes, le Charcot faisait route sur l'Ouest de Balanec. Quelques curieux s'étaient levés pour assister à la manoeuvre.

A bord, chacun commentait la surprise provoquée par ces deux alertes consécutives. D'autant qu'en temps normal le Charcot n'intervenait guère plus de dix fois par an. Et puis, qu'est-ce qui lui avait pris à ce Teuton d'aller se planter sur les roches de Bannec par ce temps de curé? En effet cette nuit, contrairement à la précédente, la mer était d'huile, animée seulement par les écharpes du courant. On présentait une arnaque à l'assurance. On s'inquiétait aussi d'une éventuelle marée noire. Le naufrage scandaleux de l'Amoco Cadiz, seulement trois ans plus tôt était encore très vif dans les mémoires.

Ce n'était pas un gros cargo, mais il fallait être aveugle pour ne pas le repérer. La nuit était très claire. Passé Men Fiddich, à la pointe Sud Ouest de Balanec, on ne voyait que lui. Planté sur une roche, juste devant Bannec. Heureusement les conditions n'étaient pas les mêmes que la veille, sinon, dans ce coin mal pavé, avec un courant aussi fort qu'un torrent de montagne, l'accostage n'aurait pas été une partie de plaisir. Elle le fut. A la poupe du cargo, des types faisaient de grands signes. Le pavillon rouge, jaune et noir pendouillait sur sa hampe.

- Il y a des chances que ces gugusses ne parlent pas le français. Philippe, à toi de jouer.

Bien qu'il ait préféré vivre de sa pêche à Molène, le sous-patron avait été dans sa jeunesse capitaine au long cours. Il devait donc causer l'anglais. C'était l'homme de la situation. On passa une aussière, on sortit les pare-battages, et le Charcot vint s'amarrer sur l'arrière du navire. Déjà l'équipage se bousculait pour descendre à bord du canot. Philippe ne l'entendait pas de cette oreille. Il grimpa sur le cargo et s'enquit du capitaine. Celui-ci n'était pas très vaillant et son souci premier était de débarquer avec ses types.

- Pas question, dit en anglais le sous-patron, on va faire deux tours pour débarquer l'équipage, mais vous, vous allez rester à bord avec moi, et on va essayer de remettre votre bateau à flot.

Le capitaine protesta, mais ses arguments ne faisaient pas le poids face à la détermination de Philippe. Nous embarquâmes donc la moitié de l'équipage, de pauvres bougres manifestement recrutés pour trois sous dans le tiers monde. Cette pratique commençait à mettre au chômage de nombreux gars de la marine marchande. Dire qu'à Molène, comme sur tout le littoral, elle était impopulaire est un doux euphémisme. Mais les gars du Charcot savaient bien que ces matelots à bas prix n'étaient en rien responsables de cette situation. Comme eux, c'était des gens de mer et ils leur firent très bonne figure. J'essayai de communiquer en utilisant ce qu'il me restait de mon anglais scolaire, mais les types du cargo ne comprenaient pas cette langue.

A Molène, Louis avait réuni une petite équipe pour les prendre en charge. Le Charcot repartit donc aussitôt pour embarquer la seconde bordée. A notre arrivée, Philippe réapparut.

- Embarquez les types, je reste à bord, le bateau n'a pas d'avarie, il est juste posé sur une roche. On doit pouvoir le tirer de là.

Le capitaine allemand ne semblait pas d'accord, mais le rapport de forces était nettement en sa défaveur. Nous embarquâmes le reste de l'équipage et, comme rien ne pressait désormais, Milo choisit de rester sur zone afin d'assister à la tentative de déséchouement. Les machines du cargo poussées à fond, Philippe tentait de s'en sortir en marche arrière. Au gré des vagues, le navire échoué basculait d'avant en arrière, de bâbord sur tribord. C'était bon signe. Son appui était des plus précaires. Parfois l'hélice émergeait en rugissant. Et soudain le bateau dérapa dans un bruit sinistre. Le sous-patron surgit sur le pont.

- Les gars, c'est tout bon! Vous pouvez rentrer à Molène. Je connais le coin par coeur, dans cinq minutes on embouque le Fromveur et on fait route sur Brest. Louis s'est chargé d'avertir les autorités.

Nous restâmes tout de même assister à la manoeuvre, rien que pour le plaisir du spectacle. Philippe pilota le navire entre les roches aussi facilement que s'il s'était agit de son canot, un joli cotre de Portsall qui ressemblait plus à un voilier de plaisance qu'à un bateau de pêche. La grande classe. Les Molénais se congratulaient. L'ancien capitaine au long cours était à la hauteur de son prestige..

De retour à terre, il était hors de question de retourner se coucher. Toute l'île était au courant et, dans le petit jour, chacun observait au loin l'évolution du cargo qui, à petite vitesse, (sans doute avait-il abîmé son arbre ou son hélice), quittait le Fromveur pour aller plus à l'Est embouquer le chenal du Four. Comme les copains du canot, je préfèrai rentrer pour m'offrir un solide petit déjeuner avant d'entamer ma journée de boulot. Ma femme résuma sobrement la situation.

-J'espère que la nuit prochaine "Ils" vont nous fichier la paix.

Il faut croire qu'"Ils" avaient bien reçu le message, car pendant de longues semaines le Charcot n'eut plus à intervenir.